

Un Grand Prix, cinq prix thématiques et le prix du « Public » pour valoriser en 2023 l'énergie entrepreneuriale

La cérémonie de remise des prix se tiendra en décembre prochain et récompensera six femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France. Guidé par l'ambition de refléter au mieux l'audace, la diversité et la richesse des projets entrepreneuriaux portés par les franciliennes dans l'ensemble des territoires, le concours offre la possibilité de candidater dans l'une des 5 catégories de prix :

- « **Mixité des métiers** » Femme ayant créé ou repris une entreprise qui participe à la féminisation d'un secteur d'activité marqué par une sous-représentation des femmes (nouvelles technologies, numérique, industrie, BTP, sécurité, transport, agriculture...)
- « **Impact** » Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité génère un impact social, sociétal ou environnemental positif
- « **Innovation** » Femme ayant créé ou repris une entreprise s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large
- « **Quartiers** » Femme issue ou habitante d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ayant créé ou repris une entreprise
- « **Artisanat** » Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité relève de l'artisanat

Chaque département sélectionne ses 5 finalistes (soit 40 au total) à l'occasion des jurys départementaux, organisés par les associations locales du réseau Initiative Ile-de-France, qui réuniront des acteurs publics et privés engagés en faveur de l'entrepreneuriat des femmes dans les territoires franciliens (+ de 100 experts mobilisés en 2022).

En complément de ces prix, le concours « Créatrices d'Avenir » innove cette année avec le prix du « Public » qui sera entièrement tourné vers les 8 départements franciliens : parmi les finalistes départementales, 8 (soit une par département) concourront pour le prix du « Public » dont les votes se dérouleront en ligne du 15 au 24 novembre 2023.

Le jury final se réunira le 27 novembre 2023 pour auditionner les finalistes régionales et désigner la lauréate du « Grand Prix Créatrices d'Avenir 2023 » et les lauréates des 5 prix thématiques.

Un programme soutenu par des partenaires publics et privés de référence

Pour l'organisation du concours « Créatrices d'Avenir », le réseau Initiative Ile-de-France bénéficie du soutien essentiel d'acteurs publics et privés fortement engagés dans le développement économique des territoires et la promotion de l'entrepreneuriat des femmes : Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, Région Ile-de-France, Fonds social européen, Bpifrance, Crédit Agricole d'Ile-de-France, Neufilize OBC et AIR FRANCE.

Informations pratiques

Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures.....**1^{er} juin 2023**
- Événements départementaux.....juin-septembre 2023
- Clôture des candidatures.....30 septembre 2023
- Jurys de sélection des finalistes départementales.....du 16 au 20 octobre 2023
- Jury de sélection des 15 finalistes régionales.....7 novembre 2023
- Vote en ligne pour le Prix du Public.....du 15 au 24 novembre 2023
- Jury final / Audition des finalistes régionales.....27 novembre 2023
- Cérémonie de remise des prix.....**décembre 2023**

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise* dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2023,
- le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de prix du concours.

*Les associations ne sont pas éligibles.

Comment candidater ?

Les créatrices candidatent sur www.creatricesdavenir.com.

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur www.creatricesdavenir.com

Découvrez les lauréates des précédentes éditions : <http://www.creatricesdavenir.com/palmares>

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur les réseaux sociaux :

- Instagram : [creatricesdavenir](https://www.instagram.com/creatricesdavenir)
- Facebook : [ConcoursCreatricesdAvenir](https://www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir)
- LinkedIn : [creatricesdavenir](https://www.linkedin.com/company/creatricesdavenir)
- Twitter : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)

A propos du réseau Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs a permis de créer et maintenir près de 4 000 emplois en 2022, en finançant et accompagnant plus de 1 600 nouveaux entrepreneurs dont 34% de femmes. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 92% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr.

Contacts presse

Agence Edifice

Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :

